



Dararith KIM YEAT
Nationalité cambodgienne et française
Marié, deux enfants et un petit enfant
Fondateur du Centre Parlementaire de l'Asie

Dararith KIM-YEAT naît dans une famille « bourgeoise » francophile de Phnom Penh. Son père, médecin militaire, est kidnappé par les Khmers rouges dès juin 1970, cinq ans avant leur prise de pouvoir, alors qu'un coup d'état venait de déposer le Prince Sihanouk. Cette origine fait de sa famille une catégorie cible prioritaire des Khmer Rouges.

1974-1979 : Survivre à la guerre et le régime des Khmer Rouges

Dararith déscolarisé dès l'âge de 9 ans est séparé de sa mère par les Khmers rouges, et « rééduqué » dans la jungle pour devenir « milicien/enfant-soldat ». Jusqu'à ses 15 ans, il est endoctriné et exploité au service de l'Angkar (Organisation des Khmers rouges) pour combattre les ennemis du peuple que sont, entre autres, « les gens de la ville et de l'ancien régime », les bourgeois considérés comme éduqués et influencés par les colonialistes et les impérialistes étrangers. Dans le chaos qui suit la chute du régime de Pol Pot en 1979, il est fait prisonnier par l'armée vietnamienne puis libéré et survit grâce à un petit trafic de contrebande de sarong (tissus traditionnels servant de jupe) avec la Thaïlande. À deux reprises, il échappe à des projets d'exécutions sommaires par des groupes de soldats des différentes factions belligérantes. Pris dans un règlement de compte entre factions politiques rivales dans un camp de la résistance à la frontière Khmero-Thai, il est grièvement blessé à la hanche et à l'avant-bras par des tirs de kalachnikov dont il garde aujourd'hui les stigmates. Ce tragique incident a changé la trajectoire de sa vie en lui ouvrant dans un premier temps la porte d'un camp de réfugiés où il retrouve sa mère ; et par la suite de se réfugier en France, terre d'accueil et d'asile dès le 6 novembre 1979.

1980 – 1993 : Se construire par l'éducation pour exister et construire une famille à soi.

Sous le statut de réfugié politique, il est scolarisé dans la banlieue populaire de Lyon dans une classe d'adaptation où, en repartant de zéro à l'âge de 15 ans, il réapprend la langue française appris dans les classes élémentaires au « Petit-Lycée Descartes » avant sa période Khmer Rouge. Grâce aux cours de soutien que lui dispensent bénévolement quelques enseignants, il intègre rapidement le cursus scolaire général jusqu'au baccalauréat. Il obtient ensuite un diplôme universitaire technologique (DUT) en gestion, est diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon où il a fait la connaissance du Professeur M. FOUCHER qui lui fit découvrir « la géopolitique appliquée »; puis obtient le diplôme d'études approfondies (DEA) en droit et économie du développement de l'Université de Nice Sophia-Antipolis en 1993.



Il a contribué à mettre en contact des Khmer Rouges à Kg Cham avec les forces de l'APRONUC (Autorités Provisoires de Nations Unies au Cambodge) en 1992 alors qu'il était étudiant au DEA à l'Université de Nice.

Diplômes en poche, Dararith constitue sa propre famille en se mariant à Christine, une gapençaise, en janvier 1994, avant de retourner à Phnom Penh. Suivront les naissances de Tony en octobre 1995 et Laura en novembre 1997.



Laura, Tony, Christine et Dararith à la découverte d'Angkor Wat en 1999.

1994 – 2024 : Défendre ses idées et valeurs, véhiculées entre autres, par la francophonie

En 1994, il retourne à Phnom Penh grâce à un transitaire qui lui confie la direction de sa filiale au Cambodge. En 1995, il est un des premiers admis au Barreau de Phnom Penh qui vient d'être rétabli après 20 ans d'abandon par les Khmer Rouges en 1975 et rejoint un cabinet d'avocats américain. En 1996, il est recruté pour le Bureau de Coordination Technique (BCT) de la Commission Européenne au Cambodge comme conseiller juridique, chargé notamment des programmes de déminage, des droits de l'homme, de la gouvernance et de l'appui institutionnel aux ministères cambodgiens. En 2000, il est nommé directeur adjoint du « think-tank » Institut Cambodgien de Recherche et Développement (ICRD), puis devient en 2004 consultant indépendant pour les organisations internationales (Banque mondiale, Programme des Nations unies pour le développement, Union européenne, etc.).



Suivi des projets de déminage à la frontière Khméro-Thai (1995-1999) pour le compte de la Commission Européenne.

En 2008, il prend la direction du Programme canadien de coopération législative au Cambodge (PCCLC). En 2011, à la demande de l'administration parlementaire et des différents partis politiques cambodgiens, il co-fonde l'Institut parlementaire du Cambodge (IPC), organisme de recherche et de formation continue, et en devient le directeur exécutif. En 2021, il donne une dimension régionale à cette structure, qui devient le Centre parlementaire de l'Asie (CPAsie).

Sa vocation est de soutenir les parlements membres de l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ANASE) en formant leurs élus et leurs fonctionnaires, par le biais de coopérations Sud-Sud et Nord-Sud.

Dans les formations organisées par l'IPC puis le CPAsie, il promeut constamment le multiculturalisme, le multilinguisme et en particulier l'usage de la langue française, à travers une collaboration approfondie avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Sa conviction est que la francophonie reflétant les valeurs de partage, d'humanisme et de tolérance n'est pas uniquement l'affaire des États mais celle de chaque organisation et individu ; et qu'une approche dynamique dépassant les dimensions ou clivages « politiques » peut contribuer à propager la francophonie et ses valeurs. Les activités du PCAsia en faveur de la francophonie sont animées par ses convictions qui s'avèrent décisives, pendant ses mandats, pour maintenir et développer la place du français dans les cercles parlementaires de l'Asie du Sud-Est, sous-région où la concurrence avec l'anglais et maintenant avec le mandarin est redoutable.

En 2023, en reconnaissance de ses mérites francophones et en considération de son dévouement au service des valeurs francophones, le Président de l'APF le nomme président du Comité d'instruction de l'Ordre de la Pléiade (COIP), Ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures, pour un mandat de deux ans renouvelables.



Invité à partager l'expérience du Centre Parlementaire de l'Asie par la présidence marocaine à l'AG de l'ASGPF en septembre 2022.



Représenté le Centre Parlementaire de l'Asie (PCAsie) en compagnie de l'ancienne Secrétaire Générale de l'Assemblée Inter-Parlementaire de l'ANASE (AIPA), Mme NGUYEN Tuong Van à la conférence des Jeunes Parlementaires, à l'invitation de l'Assemblée Nationale Vietnamienne, Hanoi en septembre 2023.

En 2024, il passe la direction du Centre Parlementaire de l'Asie (PCAsie) qu'il a co-fondé à son successeur Mr. Prasnar Yi, pour continuer son œuvre : soutenir les parlements dans leurs processus démocratiques respectifs et d'état de droit, et dans un contexte multiculturel, et notamment l'appui de la francophonie en Asie-Pacifique.

Quant à sa quête de résilience, Dararith KIM-YEAT, entend s'appuyer sur son parcours intime – petit garçon endoctriné par les Khmer Rouges à l'intolérance de la différence, dressé à la lutte des classes par la violence et à la haine de « l'ancien régime », des étrangers « colonialistes et impérialistes »-, devenu adulte pétri par des valeurs francophones de tolérance et d'humanisme-

en partageant ses expériences vécues. Il entend ainsi déployer son plaidoyer contre l'exploitation et l'instrumentalisation des enfants, l'enrôlement des enfants-soldats/miliciens et plus généralement contre toutes les formes de violations des droits des enfants, fléaux qui touchent particulièrement le monde actuel, y compris le monde francophone.